

STRUCTURES D'ACCUEIL :

Centres de Loisirs et Accueils Collectifs à Caractère
Educatif de Mineurs (ACCEM)
Enfance /Jeunesse - ALSH - ALAE
Collectivités locales
Maisons des Jeunes & de la Culture (MJC)
Maisons de Quartier
Centres Sociaux
Ludothèques
Structures d'accueil périscolaire
Centres de Vacances
Associations Sportives

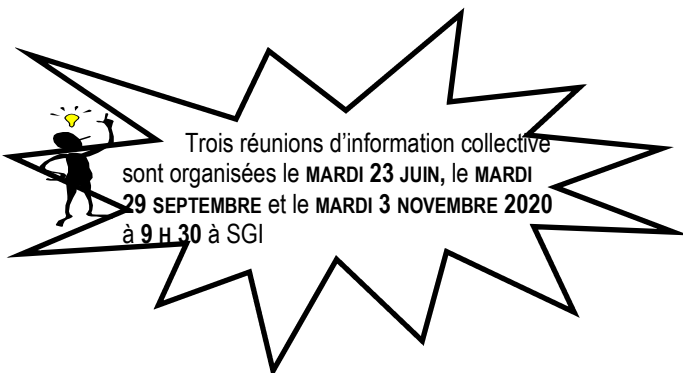
ACCES A LA FORMATION :

- ◆ Dossier de candidature complet (obligatoire) avant la date limite de dépôt des candidatures (23/11/2020)
- ◆ Entretien de motivation : fin novembre / début décembre 2020 (sur convocation)
(Avoir plus de 16 ans au moment du dépôt du dossier de candidature)

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Le dossier est à retirer à SGI ou à télécharger sur notre site internet <http://www.sgi-tarn.com> et à retourner au plus tard le :

23 NOVEMBRE 2020



Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-m@il : contact@sgi-tarn.com
<http://www.sgi-tarn.com>



CP JEPS 2020/2021 Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Habilitation du Ministère de la Jeunesse et des Sports
N° 20-LMP-CP-0005

Mention : "ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE
QUOTIDIENNE"

FORMATION DIPLOMANTE

Dates : du 18 décembre 2020 au 2 juillet 2021

Lieu : CASTRES

Nombre de stagiaires : 15



Le CPJEPS

(Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
(Décret n° 2019-144 du 26 février 2019)

est le diplôme d'Etat de premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation socioculturelle (niveau III)

Il atteste d'une qualification professionnelle pour l'animation des activités socioculturelles et des temps de vie quotidienne auprès de groupes au sein d'une structure d'animation.

Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des emplois d'animateur : animateur enfance-jeunesse, animateur en ACM, animateur en ALAE, animateur de séjour de vacances, animateur socioculturel.

DIPLÔME PROFESSIONNEL

Les objectifs de la formation sont de former des animateurs professionnels capables de :

*Participer, au sein d'une équipe, au projet et à la vie de la structure, contribuer à l'accueil, à la communication et à l'information des publics, concourir aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention.

*Animer les temps de vie quotidienne des groupes, accueillir et accompagner les publics dans différents lieux d'accueil dans un cadre sécurisant.

*Concevoir, organiser et animer des activités variées et adaptées aux différents publics, s'inscrivant dans le projet de la structure, encadrer des groupes, veiller à la sécurité, rendre compte de ses actions d'animation.

L'animateur CPJEPS exerce sous la responsabilité d'un référent, il est autonome dans les temps d'activités qu'il anime. LE CPJEPS est accessible par la VAE.

CALENDRIER

Inscription : du 28 février au 23 novembre 2020

Réunions d'information : le 23 juin, le 29 septembre et le 3 novembre 2020 à 9 h 30 à SGI

Entretien de motivation : fin novembre / début décembre SUR CONVOCATION (dossier de candidature complet et accepté)

Formation : du 18 décembre 2020 au 2 juillet 2021

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 3 modules autonomes qui intègrent les 4 Unités Capitalisables (UC)

LES MODULES DE LA FORMATION

MODULE 1 PARTICIPATION A LA VIE ET AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE (91 h)

Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel, contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration des projets d'animation, et communiquer dans et pour sa structure.

MODULE 2 ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE DES GROUPES (91 h)

Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles...), aménager des temps et des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant, encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics.

MODULE 3 CONCEPTION & ANIMATION DES ACTIVITES (245 h)

Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure, concevoir l'organisation des activités, et préparer l'évaluation des ses activités. Conduire des activités éducatives et de découverte (dans les domaines des activités culturelles et d'expression, des activités physiques, ludiques et sportives non codifiées et des activités scientifiques, techniques et environnementales), encadrer un groupe pendant les temps d'activités en sécurité, évaluer ses activités..

MODULE TRANSVERSAL (98 h)

Positionnement, suivi de la progression des stagiaires, certifications et préparations des certifications, bilans, projet professionnel et TRE.

LA FORMATION

Le parcours de formation est **individualisé** pour chaque stagiaire à partir d'un **positionnement** à l'entrée en formation et d'un **suivi personnalisé** tout au long du cursus par le **formateur référent** du CPJEPS et le **tuteur entreprise** du stagiaire.

Les épreuves certificatives sont organisées pendant le déroulement de la formation.

La formation débouche sur l'obtention du **CPJEPS** (diplôme d'Etat) délivré à l'issue de la validation de l'ensemble des UC par le Jury Régional d'Occitanie.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

Responsable de formation : **Patricia Larribeau**

Formateur référent : **Christophe Castanet**

La formation inclut l'obtention du **PSC1** (Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – Prévention & Secours Civiques de niveau 1)

PUBLICS

* Tous personnels exerçant des fonctions d'animation socio-éducative et/ou socio-sportives : Salariés (CDI ou CDD) en formation continue, CIF-CDI, CIF-CDD, CPF, contrat de professionnalisation,.....

* Stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi).

* Inscrits à titre individuel.

CONTENUS

Conception de projet d'activités,
Animation d'activités (act. physiques et ludiques, act. culturelles et d'expression, act. scientifiques, techniques et environnementales, Audiovisuelles et numériques)
Pédagogie, Publics, Encadrement de groupes
Organisation
Animation des temps de vie quotidienne des groupes
Sécurité, Règlementation, Protection des mineurs
Éducation populaire,
Structure, environnement et contexte,
Communication et information des publics,
Travail d'équipe

DURÉE

910 heures dont

504 heures en centre de formation

406 heures en entreprise

DÉROULEMENT

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

TARIF DE LA FORMATION : 4 527 €

Prise en charge financière : nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

SUR PLACE :

Centre de formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Restauration possible sur place avec votre panier repas (salle équipée)